



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 28 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit mai, les membres du conseil municipal de la commune de LINIERS, se sont réunis en session ordinaire, à la salle Sonia Delaunay sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Date de convocation : 21 Mai 2026.

Présents: M. MARTIN Vincent, Mme. BOUTIN Mathilde, M. SURREAU Jacky, Mme. POTTIER Lucie, M. PLAT Philippe, M. BIRAUD Patrick, Mme. RATRON-BARUSSAUD Christiane, M. JENNEQUIN Olivier, Mme. POHIN Sophie, Mme. MOINARD-SEINE Myriam, M. YONNET Stéphane, Mme. JAMAIN Julie, Mme. JEAN Céline, M. RENAUD QUENTIN, M. BITEAU Nicolas.

Conseil au complet (15 présents)

Début : 20h39

1. Désignation du secrétaire de séance : Lucie Pottier

1.1 Ouverture et organisation de la séance :

Démarrage de la « deuxième partie de la soirée » consacrée à la séance du conseil municipal.

Vincent Martin propose d'instaurer systématiquement un petit tour de table en début de conseil, pour partager ce qui s'est passé depuis la dernière séance (retours de commissions, infos non vues sur les groupes WhatsApp, etc.).

2. Tour de table : retours de réunions et informations diverses

- Vincent Martin annonce une information du Conseil départemental de la Vienne sur les « dotations « ACTIV » : enveloppe triennale 2026–2028 de 46 200 € (≈ 15 000 €/an), conforme à ce qui était anticipé.
- Retour sur l'AG de l'association Abeilles locales (Vincent Martin et Jacky Surreau y ont assisté) :

Vincent mettra le compte rendu à disposition. Rappel : association liée à l'acquisition de ruches et à des animations biodiversité. La Commune n'a pas renouvelé l'engagement car il incluait des animations pour l'école, jugées compliquées à mettre en place et surtout non adaptées en

maternelle. L'association est en difficulté (baisse de subventions) malgré un budget prévisionnel élevé (échanges sur des finances « pas obligatoirement associatives »).

➤ Commission « Économie et enseignement supérieur » (V.Martin) :

Présentation de la Direction économie/emploi/enseignement supérieur : 57 personnes (majorité cadres A), mutualisée avec Poitiers.

Les champs d'intervention cités : entreprise, emploi, commerce, tourisme, innovation, enseignement supérieur, dynamique du jeu, ESS, économie circulaire, entrepreneuriat, économie circulaire.

Aides aux entreprises : recrutement, investissement, services.

Budget annoncé : 80 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement (en baisse en fonctionnement).

Entreprises évoquées comme demandeuses de subventions (à voter au prochain Conseil communautaire) : Métalinox (Chasseneuil, agrandissement/emploi), Pyronie Services (aide au fonctionnement), Sicochef (chimie verte, aide au recrutement en R&D). La question a été soulevée (Poitiers) de conditionner les aides à des résultats / suivi (exemple cité d'entreprises bénéficiant d'avantages puis repartant sans remboursement).

➤ Point SIVOS :

Depuis avril (prise de fonction du Maire de Liniers comme Vice-président), le Président n'a pas reconvoqué les Vice-présidents : peu/pas d'échanges.

Sollicitation du Président pour un projet de rénovation d'un entourage du bac à sable devenu dangereux : la réponse a été que le SIVOS ne financera pas la réparation et qu'il faut faire avec l'existant donc la commune de la Chapelle Moulière va réparer.

Le remplacement du lave vaisselle a été fait.

Inquiétude sur la disparition du poste d'ATSEM occupé par Christine Planque (départ à la retraite).

Vincent Martin encourage la Directrice de l'école de Liniers à échanger directement avec le Président qui décide des choix RH.

➤ SIMER :

Réunion principalement fixée pour l'élection du nouveau bureau ; Justine Chabot élue prévue.

Clarification : la partie « travaux publics » s'arrête, mais le syndicat existe toujours ; inquiétude sur des comptes « pas structurés jusqu'au bout ».

➤ Contact à Grand Poitiers pour le marquage au sol des arrêts de bus (rendez-vous à venir).

➤ Contact sur le patrimoine : problème de « petits bouts » de parcelles restés à d'anciens propriétaires en bord de voie (élargissements jamais régularisés). Grand Poitiers a un service (un chef + une personne) pour 40 communes, en recensement de ces situations. Problème :

nécessité de régulariser via un notaire (frais importants, ex. évoqué : jusqu'à 1 000 € même pour de très petites surfaces). Jacky Surreau annonce vouloir monter un dossier et l'envoyer pour vérifier que le service Grand Poitiers accepte de s'en occuper.

- Commission « Logement pour tous, solidarité, politique de la ville » : (C. Ratron)

Retour sur conventions/subventions (petite enfance, handicap, langue des signes, logement). Annonce : transmission à la commune de listes de contacts (logement, aides, etc.). Remarque : absence d'évaluation des actions financées (fait écho aux échanges sur les aides/subventions).

- Commission sport/culture/patrimoine) :

Information « pass'sport » : supports de communication (affiches, banderoles, listes) et détails pratiques, disponible à la mairie et diffusée sur les canaux d'information.

Exemples cités : bus Vitalis gratuits en juillet-août sur inscription, piscines à certaines heures, patinoire, centre équestre, kayak, escalade. Tranche d'âge citée : 3 à 17 ans (et bus jusqu'à 25 ans). Discussion : intérêt de relayer l'info ; limites liées à la mobilité dans les petites communes. Évolution évoquée : les « pass'sport » qui étaient sur une journée sont désormais sur une semaine ; remontées des petites communes sur la difficulté d'hébergement et d'organisation.

- CCAS et plan forte chaleur : mesures prises

Contexte : vigilance « forte chaleur » (V. Martin précise ne pas parler de « canicule »), avec rappel que certains départements sont passés en orange ; message du préfet aux mairies sur les obligations.

Rappel du cadre ORSEC : obligation d'informer les citoyens sur « les bonnes pratiques » par les moyens disponibles (réseaux sociaux, site internet, porte-à-porte, téléphone, etc.). Lucie Pottier a publié un message de prévention (hydratation, vérifier les voisins, volets, etc.).

Actions réalisées par le CCAS :

- Constitution d'une réserve : achat de 10 packs d'eau minérale.
- Idée d'ouvrir, en cas de plan canicule, un « lieu de fraîcheur » (espace où les gens pourraient venir se poser/jouer/regarder la télé/boire un verre d'eau).
- Remise en route du « cahier des personnes vulnérables » (inscription volontaire, ou par un tiers avec accord préalable). Le cahier est actuellement vide (une personne inscrite auparavant est décédée). Distribution d'un bordereau d'inscription la semaine suivante, ciblé sur les personnes de plus de 70 ans et les personnes handicapées connues. Point RGPD/usage des données : la commune ne peut pas utiliser un « carnet des habitants » ou des listes externes (ex. Sécurité sociale) pour contacter des personnes sans inscription volontaire.

3. Approbation du PV du conseil du 02 Avril 2026 : aucune remarque, PV adopté à l'unanimité et annoncé « à mettre en ligne ».

4. Délibérations : votes et décisions :

4.1 Création/modification d'un emploi de Secrétaire de mairie au grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe et mise à jour du tableau des emplois administratifs – Délibération modificative :

Correction demandée par la Préfecture : une commune ne peut pas faire apparaître 3 emplois de « secrétaire de mairie » ; il faut distinguer une « Secrétaire générale de mairie » (catégorie A) et des « Agents administratifs polyvalents » (dont un non complet).

Changement de libellé : remplacer « Secrétaire de mairie » par « Agent administratif ».

Vote : délibération adoptée à l'unanimité.

4.2 Demande de subvention ACTIV 3 pour l'année 2026 : aménagement du nouveau cimetière communal

Rappel du contexte : La partie actuellement dédiée aux concessions de caveaux arrivant à saturation, il apparaît nécessaire d'aménager une nouvelle zone du cimetière destinée à accueillir de nouvelles concessions. Afin de permettre aux familles d'accéder à cette nouvelle partie dans de bonnes conditions, la création d'un cheminement piéton est nécessaire.

Par ailleurs, la commune souhaite compléter l'offre funéraire existante, composée à ce jour de concessions en pleine terre, de caveaux, d'un jardin du souvenir et de columbariums, par l'acquisition de cavurnes permettant de proposer un nouveau type de sépulture.

Ces deux opérations s'inscrivent dans un même programme global d'aménagement du nouveau cimetière communal.

Incertitude initiale sur l'enveloppe allouée (plutôt 13 000 € envisagés), finalement possibilité d'une subvention supplémentaire (~2 000 €).

Projet : aménagement du nouveau cimetière (création de « cavurnes » + petit espace + cheminement).

Coût total : 3 211,48 € TTC

Subvention « ACTIV » de l'État : 80% = 2 140,99 €.

Reste à charge Commune : 20% = 535,24 €.

Vote : délibération approuvée à l'unanimité

4.3 Fonds de concours Grand Poitiers pour l'année 2026 :

Montant annoncé : 19 096 € (comparé aux montants antérieurs évoqués : ~6 500–10 000 €, avec rappel d'un 10 500 € l'an dernier).

Condition : justification de dépenses 38 192 € déjà réalisées, sur 4 équipements (bâtiments mairie, complexe des salles, église, médiathèque/« autre bâtiment communal »), sur des postes de maintenance/assurances/fournitures/entretien.

Justificatifs trouvés par Élise : 37 667,50 € en fonctionnement.

Complément en investissement : 1 185,14 € (achat matériel service technique).

Correction demandée par Grand Poitiers : ne retenir que 50% d'un investissement (et non 80% comme initialement compris) ; Élise a repris le dossier, validé ensuite.

Vote à l'unanimité de la validation de la demande et des dépenses associées ;

4.4 Manifestations communales : instauration d'une redevance pour les « food trucks » :

Quentin Renaud, Lucie Pottier et Julie Jamain ne participent pas au vote.

Origine : remarque d'une administrée sur Facebook et inquiétudes des commerçants ; volonté de cadrer la participation des entreprises locales des élus lors des manifestations afin de ne pas créer de conflit d'intérêt.

Il a été décidé de créer une commission spécifique pour choisir les prestataires de restauration lors des animations (réunie pour la Fête de l'été et la Fête de la musique).

Règle annoncée : priorité aux entreprises locales.

Candidatures évoquées : Ferme du Lin, La Cochonnerie de Julie, La Linaroise, Le Fournil de Lavoux et Miam miam miam.

Redevance proposée : droit d'occupation du domaine public fixé à 10 € par entreprise et par animation ; émission d'un titre pour chacun.

Exclusions : ne s'applique pas à la vente du vendredi par La Linaroise (place offerte), ni au marché de Noël.

Précision : les personnes concernées n'ont pas participé à la commission (mention « absent non convié » sur le compte rendu).

Vote : délibération approuvée à l'unanimité des votants à savoir 12 POUR.

4.5 Convention « Accompagnement Économies d'Énergie Patrimoine Bâti » :

Finalité : acter la possibilité d'accompagnement SOREGIES sur des projets (ex. isolation/études énergie pour une salle) ; utile notamment pour des projets type restauration de la maison communale.

Vote : délibération approuvée à l'unanimité.

5. Questions diverses :

5.1 Désignation des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 5 juin prochain :

Annonce d'un Conseil municipal le vendredi 5 (18h30), environ 30 minutes.

Objet principal : désignation des délégués/titulaires pour l'élection sénatoriale de septembre (le 27 septembre), avec exigences préfectorales (même jour/heure), vote à bulletin secret.

- Suite à la réunion avec la Ligue de l'enseignement : participation communale fixée à 30 € par enfant (inscription à l'espace ado Saint-Julien ou à la Ferme de loisirs). Délibération au prochain Conseil du 5 Juin.
Cette année : pas d'activités à Liniers (contraintes d'autorisation).
Perspective : l'an prochain, la Ligue de l'enseignement vise 3 jours d'activités à Liniers.

Fin de séance annoncée à 21h23.

La secrétaire de séance :

Lucie POTTIER